

Minifin

Kigali, le 11 septembre 1981.

REUEL MAJYAMBERE Silas
B.P. 221 KIGALI.

N° ..9639.....
Reçu Le ...14/9/81.....
A TRAITER PAR

17/09/81

155

Monsieur le Directeur Général
des Douanes
KIGALI.-

Sejvestre
J'espère que vous
avez fait
le nécessaire
14/9/1981

Monsieur le Directeur Général,

Subsidiairement à ma lettre n°27/81/A.J.
du 9/9/1981, j'ai l'honneur de vous fournir des éclaircissements
complémentaires à propos de la marchandise déchargée d'un appareil de
la Compagnie Libyenne UNITED ARAB AIRLINES (U.A.A.) en date 22/8/81.

Je dois vous informer que la marchandise est
arrivée sans les documents exigés, parce qu'on les avait oubliés,
notamment pour connaître la destination de cette marchandise. Le "
Manager Commercial " est retourné dans son pays pour emmener les docu-
ments nécessaires. Et pour le déterminer à se dépêcher, je lui ai
envoyé le télex dont copie en annexe, pour réclamer les papiers nécessai-
res. Si le Manager revient, nous saurons la destination de la marchandise

En attendant que les documents arrivent, la
marchandise a été chargée dans mes camions que le Manager Commercial de
l'U.A.A. avait loués pour servir de conteneurs. Le Manager est rentré en
Libye en emportant les clés des camions qu'il me remettra dès qu'il sera
revenu avec les papiers nécessaires.-

Je tiens également à vous faire savoir que
les informations que vous avez reçues selon lesquelles la marchandise
appartient à l'Ambassade de Libye au Rwanda, sont vraiment fausses.

Le Manager est de fait de nationalité libyenne
mais il n'en découle pas que l'Ambassade soit concernée au stade où
en est maintenant l'affaire; il n'est même pas membre du personnel
diplomatique de l'Ambassade, à ce que je sache.-

Après toutes ces explications, je suis
convaincu que vous aurez compris ce qui s'est passé et je vous demande
d'envisager de lever les mesures prises à mon égard en attendant que
l'affaire soit éclaircie.

Espérant une suite appropriée, je vous prie de
recevoir, Monsieur le Directeur Général, les assurances de ma très haute
considération.

MAJYAMBERE Silas
REPRESENTANT DE L'UNITED ARAB
AIRLINES

Copie pour Information à:
- Monsieur le Ministre des Finances
KIGALI.-

De la part de An

NAJYANBERG Silas.

M.I/K.D/

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTRE DES FINANCES
SERVICE DES DOUANES
B.P. 718 KIGALI

minifin

17/09/81 3428/81
ann 9/9

Kigali, le 4 Septembre 1981

N° 2638/DGDK/IO.08

✓ Monsieur MAJYAMBERE Silas
B.P.221
KIGALI.

Réf. No

Annexe:

Objet :

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que si vous persistez à refuser de nous remettre les clefs du camion et de la remorque contenant les tissus et vêtements destinés à l'Ambassade Libyenne, la Douane se verra dans l'obligation de procéder à l'ouverture du camion par rupture des cadenas.

Par conséquent vous êtes prié, de remettre les clefs dès réception de la présente.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES

BAKUNZI Donat.

Copie pour information à:

- Monsieur le Ministre des Finances
KIGALI.

MAJYAMBERE Silas
B.P. 221 KIGALI.

Kigali, le 11 septembre 1981.

Monsieur le Directeur Général
des Douanes
KIGALI.-

Monsieur le Directeur Général,

Subsidiairement à ma lettre n°27/81/H.J.
du 9/9/1981, j'ai l'honneur de vous fournir des éclaircissements
complémentaires à propos de la marchandise déchargée d'un appareil de
la Compagnie Libyenne UNITED ARAB AIRLINES (U.A.A.) en date 22/8/81.

Je dois vous informer que la marchandise est
arrivée sans les documents exigés, parce qu'on les avait oubliés,
notamment pour connaître la destination de cette marchandise. Le "
Manager Commercial " est retourné dans son pays pour emmener les docu-
ments nécessaires. Et pour le déterminer à se dépêcher, je lui ai
envoyé le télex dont copie en annexe, pour réclamer les papiers nécessai-
res. Si le Manager revient, nous saurons la destination de la marchandise.

En attendant que les documents arrivent, la
marchandise a été chargée dans mes camions que le Manager Commercial de
l'U.A.A. avait loués pour servir de conteneurs. Le Manager est rentré en
Libye en emportant les clés des camions qu'il me remettra dès qu'il sera
revenu avec les papiers nécessaires.-

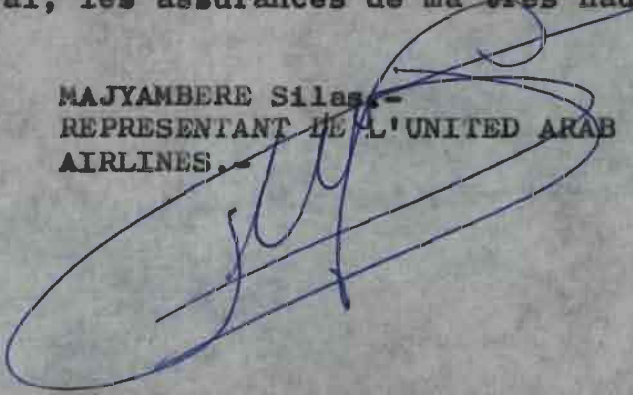
Je tiens également à vous faire savoir que
les informations que vous avez reçues selon lesquelles la marchandise
appartient à l'Ambassade de Libye au Rwanda, sont vraiment fausses.

Le Manager est de fait de nationalité libyenne,
mais il n'en découle pas que l'Ambassade soit concernée au stade où
en est maintenant l'affaire; il n'est même pas membre du personnel
diplomatique de l'Ambassade, à ce que je sache.-

Après toutes ces explications, je suis
convaincu que vous aurez compris ce qui s'est passé et je vous demande
d'envisager de lever les mesures prises à mon égard en attendant que
l'affaire soit éclaircie.

Espérant une suite appropriée, je vous prie de
recevoir, Monsieur le Directeur Général, les assurances de ma très haute
considération.

MAJYAMBERE Silas -
REPRESENTANT DE L'UNITED ARAB
AIRLINES.



Copie pour Information à;

- Monsieur le Ministre des Finances
KIGALI.-

MAJORITY REPORT

Aloya

UUA 9/0

SCIT

Printed by iyo Astipote
 multi prakawasa - multi to be
 multi Konec - auto service
 Your weekly sugar (sawit) 200
 Co. (P) - Penchangs - 21/1/81
 Cameron Pengapoh Ben

37 ets majy rw
20621luair ly

telex to mr. abdul majid
tripoli/libya

please inform your date of arrival in kigali. in your coming way,
please bring necessary documents required for clearing goods already
arrived kigali airport. the aforesaid documents are

- cargo manifest
- letter of transport
- commercial invoice

thanks for the urgency to this message

best regards
for s c i t kigali 7/9/81
majyambere silas

20621 uair ly
37 ets majy rw

Alex envoys le 09/09/81

have you received please? have you got our phone message also?

20621 uair ly
37 ets majy rw
20621 uair ly